

Date: 24 Août 2016

Mémoire : Consultation publique sur le renouvellement de la politique culturelle

Monsieur le Ministre,

L'objectif principal de ce mémoire est de demander que deux des politiques et pratiques du Ministère de la Culture et Communication concernant l'attribution de support financier dans le cadre du programme d'aide aux immobilisations pour les télévisions et autres médias communautaires de petite envergure soit revues car elles sont un obstacle majeur à la survie de ces organisations.

État de la situation :

La télévision communautaire de Témiscaming-Kipawa, tvck (autrefois CCTV-13) dessert les quelques 3 500 habitants des communautés de Témiscaming, Kipawa et Kebaowek depuis plus de 26 ans.

L'apport d'une petite télévision communautaire telle que tvck est très important pour notre petite communauté qui se sent souvent ignorée des autres gens de l'Abitibi-Témiscamingue à cause de sa petite taille, de la perception qu'il n'y a rien d'intéressant à voir ou faire et de sa distance éloignée des pôles d'activités de l'Abitibi-Témiscamingue. Les émissions produites par tvck et diffusées sur le câble et sur l'Internet, nous permettent de contrer ces fausses impressions.

En effet, autre que le journal « Le Contact » qui a dû réduire la fréquence de ses publications aux deux semaines, tvck est le seul média bilingue présent dans notre communauté. Les médias commerciaux les plus proches : Ville Marie (1 h), Rouyn Noranda (2h15) et Val D'or (4 h) sont Français unilingue et ne se déplacent que pour des événements majeurs et n'offrent pas une couverture ponctuelle et détaillée des événements de notre communauté, sauf si c'est un événement médiatique choc.

Nous ne pouvons passer sous silence la présence des médias sociaux qui sont aussi une source importante de communication dans la région mais ils tendent à être personnels et ne contribuent pas à l'épanouissement culturel de la région au même niveau que les médias communautaires.

Le 13 mars 2014, nous avons entrepris une démarche pour soumettre un projet dans le cadre du programme d'immobilisation du MCCQ, afin de remplacer la plupart de nos équipements de production (caméras, aiguilleur, éclairage, etc.) qui datent de 20 à 26 ans, sont défectueux et incapables de produire des émissions avec la qualité des images et du son recherchés par nos clients. De plus, nous rencontrons de plus en plus de difficultés à recruter du personnel car personne ne veut travailler avec nos vieux équipements.

Une version initiale de l'avant-projet fut soumise en février 2014, suivie par une version révisée en juin de la même année. Le projet révisé totalisait un montant de 112 000\$, dont la contribution du milieu (MRC, Villes, Caisse Populaire, tvck et autres) était de 47 000\$ et celle du MCC était de 65 000\$. Après deux ans de discussions avec notre représentant du MCC à Rouyn Noranda et des efforts de part et d'autre, notre projet fut refusé car il n'y avait pas d'argent dans l'enveloppe du programme d'immobilisation du MCC. La pratique courante de la MCC est de faire des emprunts pour les projets jugés valable – mais le montant de la demande au MCC doit être de 100 000\$ ou plus.

Nous nous sommes alors tournés vers le programme de Plan Culturel Numérique et notre demande a été refusée car le remplacement d'équipements de diffusion ne cadre pas dans ce programme.

Demande 1 :

Nous demandons que le MCC accepte de financer les demandes de plus petits montants que 100 000\$ afin que les petites organisations de médias communautaires tel que tvTK et autres aient accès au financement nécessaire pour mettre en place les équipements essentiels dans les opérations de chaque jour pour notre survie et requis pour même considérer le virage numérique tel que préconisé par le MCC.

Demande 2 :

La population et le « milieu » nous appuient. Tous ont contribué et nous avons collecté 42 000\$ en contribution du milieu. Nous sommes en attente de la contribution du MCC. Et là, il existe une autre politique que l'on vous demande de modifier.

Selon vos politiques /pratiques en place, on ne doit pas toucher aux contributions du milieu tant que le MCC n'a pas livré sa contribution car les contributions du milieu ne seront pas comptabilisées dans le cadre du programme d'aide aux immobilisations.

Le résultat est que l'on ne peut toucher aux montants accordés par le milieu pour une période indéterminée de plusieurs années - le temps que l'on obtienne finalement une contribution du MCC.

Nous aimerions que le MCC mette en place un mécanisme par lequel les contributions du milieu soient reconnues sur une période de temps raisonnable même si nous les dépensons avant d'avoir reçu la contribution du MCC.

Merci pour la possibilité de déposer ce mémoire et en espérant que vous serez favorable à modifier vos programmes pour refléter les besoins de petites organisations culturelles. Notre survie en dépend.

Veillez agréer, monsieur le Ministre, nos respectueuses salutations,

 24 Août 2016

Lisa Morin

Présidente du C.A. de tvTK

La télévision communautaire de Témiscaming-Kipawa